

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mercredi 21 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un novembre à vingt heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni au théâtre de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	71	Étaient présents : G. DONGE, D. HAMCHIN, M. LEBLANC, P. LECONTE, Y. POISSON, K. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, I. BASNEVILLE, A.F. FOSSARD, X. GRAWITZ, M. LE GOFF, J. LEMAÎTRE, J.P. LHONNEUR, J. MICLOT, C. SUAREZ, C. FREMONT, D. CORNIERE, M. JEAN, F. LESACHEY, M. GIOVANONE, V. BLANDIN, A. BOUFFARD, R. BROTON, O. DESHEULLES, J.C. HAIZE, B. MARIE, H. LHONNEUR, P. CATHERINE, C. MARIE, M.H. PERROTTE, P. AUBRIL, D. GIOT, M. HAIZE, S. DEBEAUPTE, J. MAILLARD, G. LEBARBENCHON, M. NEEL, C. DE VALLAVIEILLE, H. MILET, C. MAURER, J. QUETIER, S. VOISIN, J.P. JACQUET, J. LAURENT, R. DUJARDIN, M. DEGRUGILLIER, J.P. TRAVERT.
Nombre de membres présents :	51	
Nombre de membres votants :	58	
Date de convocation :	15/11/2018	
Date d'affichage du procès-verbal :		Absents représentés : G. FOUCHER donne procuration à Y. POISSON, A. SCHELLE donne procuration à M.H. PERROTTE, O. OSMONT donne procuration à M. JEAN, P. THOMINE donne procuration à F. ALEXANDRE, C. KERVADEC donne procuration à S. VOISIN, A. LANGLOIS donne procuration à J.P. JACQUET, L. FAUNY donne procuration à J. MAILLARD.
Date d'affichage de la délibération :		
Date de publication :		Absents excusés : V. DUBOURG, N. LEGASTELOIS, P. VIOLETTE, B. JOSSET, S. LA DUNE, V. LETOURNEUR, M.C. METTE, F. BEROT, C. CHANTREUIL, H. AUTARD DE BRAGARD, S. MARAIS, B. NOEL, G. GUIOC.
Numéro de délibération :	747-2018-11-21	

Adoption de la Décision Modificative n°3 au Budget annexe Port de plaisance

La Décision Modificative n°3 a principalement pour objet :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

- Au chapitre 011 « *Charges à caractère général* » : de diminuer de 2 k€ afin d'ajuster le montant des crédits prévus au titre des taxes foncières.
- Au chapitre 67 « *Charges exceptionnelles* » : d'augmenter de 2 k€ afin de pouvoir procéder à une régularisation de titre suite à une erreur d'adresse.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Au chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* » : de diminuer les crédits prévus dans le cadre des travaux de rénovation des vanelles de l'écluse pour un montant de 100 k€.

- Au chapitre 16 « *Emprunts et dettes assimilés* » : suite au décalage de rénovation des vannes de l'écluse, il convient de reporter le nécessaire à son financement sur l'exercice 2019. Par conséquent, une diminution de 100 k€ est effectuée au compte 1641 – « *Emprunts* ».

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Adopter la Décision Modificative n° 3 au Budget annexe Port de plaisance 2018 conformément au tableau de synthèse du budget joint à la présente délibération.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 21 novembre 2018
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Pierre LHONNEUR



CC BAIE DU COTENTIN - BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE
 Décision Modificative n°3 - Conseil Communautaire du 21 novembre 2018

Investissement

Code	Libellé	DEPENSES			RECETTES			TOTAL BUDGET	TOTAL BUDGET					
		BUDGET 2018 + RAR	DM1	DM2	DM3	TOTAL BUDGET	Code			Libellé	BUDGET 2018 + RAR	DM1	DM2	DM3
16	Emprunts et dettes assimilés	26 250,02												0,00
20	Immobilisations incorporelles	700,00												0,00
21	Immobilisations corporelles	130 518,16												0,00
23	Immobilisations en cours	0,00												0,00
26	Participat. Et créances rattachées	0,00												0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00												0,00
020	Dépenses imprévues	0,00												0,00
	sous-total dépenses réelles	157 468,18	0,00	0,00	-1 000 000,00								0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 342,00												0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00												0,00
	sous-total dépenses d'ordre	48 342,00	0,00	0,00	0,00								0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	0,00												0,00
	Total :	205 810,18	0,00	0,00	-1 000 000,00								0,00	0,00
	Restes à réaliser													
	sous-total recettes réelles	57 468,18	0,00	0,00	100 000,00								0,00	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 342,00												0,00
	Opérations patrimoniales	0,00												0,00
	sous-total recettes d'ordre	48 342,00	0,00	0,00	0,00								0,00	0,00
	Excédent d'investissement reporté	0,00												0,00
	Total :	205 810,18	0,00	0,00	205 810,18								0,00	0,00
	Restes à réaliser													

Fonctionnement

Code	Libellé	DEPENSES			RECETTES			TOTAL BUDGET	TOTAL BUDGET					
		BUDGET 2018	DM1	DM2	DM3	TOTAL BUDGET	Code			Libellé	BUDGET 2018	DM1	DM2	DM3
011	Charges à caractère général	222 428,02												0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	60 000,00												0,00
014	Atténuations de produits													0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00												0,00
66	Charges financières	8 800,00												0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00												0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0,00												0,00
022	Dépenses imprévues	0,00												0,00
	sous-total dépenses réelles	295 228,02	-0,10	938,95	0,00								0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	97 500,00												0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 500,00												0,00
	sous-total dépenses d'ordre	195 000,00	0,00	0,00	0,00								0,00	0,00
	Excédent de fonctionnement reporté	46 886,02												0,00
	Total :	392 728,02	-0,10	938,95	0,00								0,00	0,00
	Restes à réaliser													
	sous-total recettes réelles	297 500,00	0,00	938,95	0,00								0,00	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 342,00												0,00
	sous-total recettes d'ordre	48 342,00	0,00	0,00	0,00								0,00	0,00
	Excédent de fonctionnement reporté	46 886,02												0,00
	Total :	392 728,02	-0,10	938,95	0,00								0,00	0,00
	Restes à réaliser													

Envoyé en préfecture le 03/12/2018

Reçu en préfecture le 03/12/2018

Affiché le 21/11/2018

ID : 050-200042729-20181121-747-DE

